

LYON-SPORT

Téléphone : 27-45

Seul Journal de tous les Sports de la Région Lyonnaise, des Alpes et du Sud-Est

Téléphone : 27-45

PARAISANT LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhône et Départements limitrophes.....	6 fr.
Autres Départements.....	6.50
Etranger.....	8 fr.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

LYON -- 34, Rue Tupin, 34 (à l'entresol) -- LYON

Les manuscrits ne sont ni conservés ni rendus

AVIS AUX CORRESPONDANTS ET AUX SOCIÉTÉS :

Les Communications doivent parvenir avant le Jeudi soir.
Les Comptes-Rendus des Réunions, pour paraître le lundi, doivent être envoyés par hors-acc au dernier courrier du dimanche (S'entendre préalablement avec la Direction, enveloppes spéciales).

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

LES VŒUX DU CONGRÈS

de l'Association des Sociétés de Courses du Centre et du Sud-Est.

Nous avons fait connaître, au lendemain de sa réunion, les principales décisions prises par le Congrès qui s'est réuni à Lyon, le 15 novembre dernier, et a fixé les dates des réunions de courses, telles que nous les avons publiées.

Il sera intéressant, pour nos lecteurs, de connaître les différents vœux émis par notre Association des Sociétés de Courses du Centre et du Sud-Est et nous en commençons aujourd'hui la publication :

Tarifs de Transports

La demande relative à l'unification des tarifs pour les transports de certaines catégories de chevaux n'a toujours reçu aucune satisfaction. Les Compagnies qui auraient à diminuer leurs tarifs pour les mettre sur le même pied que les autres, motivent leur refus sur ce que l'appel à la garantie de l'Etat les oblige à une grande prudence dans l'adoption des abaissements de tarifs.

Ce sont là de simples prétextes pour maintenir le statu quo, dit le président, car l'expérience est là : la Compagnie P.-L.-M., qui applique, dans plusieurs cas, un tarif inférieur à celui des autres réseaux, n'a jamais eu à regretter cette mesure et, cependant, elle devrait avoir eu à en souffrir plus que toute autre, puisque son réseau est plus étendu.

Du reste, qui donc, après les résultats excellents donnés par l'abaissement du tarif des correspondances, pourrait soutenir que les diminutions de tarifs ne sont pas largement et rapidement compensées par l'accroissement du chiffre des affaires, et que le bénéfice total n'est pas accru sur l'ensemble et cela au profit, non seulement de celui qui accorde la diminution, mais encore de l'intérêt général ?

Consultée, l'Assemblée est d'avis de maintenir ce vœu. Elle charge sa Commission permanente de le soutenir toutes les fois qu'elle croira en pouvoir faire naître utilement l'occasion.

Elle prend les mêmes décisions en ce qui concerne le vœu demandant à la Société d'Encouragement et à la Société des Steeple-Chases de France, que l'inscription sur la liste des gentlemen ou des jockeys, qui est actuellement imposée par les règlements pour leur qualification, ne soit pas exigée dans les prix ne dépassant pas 300 francs (entrées non comprises), et que les Commissaires locaux aient la faculté de donner telle autorisation de monte que comporteraient les circonstances, dans ces épreuves. L'adoption d'un tel vœu créerait des facilités utiles aux petites sociétés de province, ainsi qu'il a été exposé l'an dernier.

Inscription au Bulletin du Trot.

La Société du Demi-Sang n'a fait aucune réponse à la nouvelle présentation du vœu demandant que la première inscription d'un produit au Bulletin du trot soit toujours accompagnée du nom de son propriétaire. Or, ce serait mettre à la portée de chacun le contrôle et le moyen le plus efficace de remonter à l'origine des fraudes, s'il s'en produit, et cela sans obligation d'écrire à la Société du Demi-Sang pour s'éclaircir sur les noms des propriétaires déclarants, ce qui peut faire renoncer à l'exercice d'un contrôle par ceux qui seraient le mieux à même de le fournir ; aussi, l'Assemblée, considérant que les motifs qui ont présidé à la première présentation du vœu ont toujours la même valeur, décide son renouvellement.

(A suivre)

Les Courses de Cannes

Le Prince Galitzine ; M. Capron, maire de Cannes et conseiller général ; le comte de la Mazelière et M. Albert Aubier, se sont réunis la semaine dernière à la Société Hippique de Cannes pour le choix des journées de courses en 1905.

La première réunion est fixée deux jours, après la dernière journée d'obstacles de Nice, le 29 janvier.

On ne pouvait pas faire un meilleur choix pour retenir les sportsmen et les chevaux qui

se trouveront à cette époque, sur la côte d'azur.

Les deux autres réunions auront lieu les 9 et 12 mars.

Signalons que M. Aubier a vivement insisté pour obtenir un military de 2^e série pour la journée du 29, afin de permettre à de nombreux officiers d'assister aux dernières courses d'obstacles du grand meeting de Nice.

Avis à MM. les Officiers, pour l'entraînement de leurs chevaux.

Trotting de Nice

Il n'y aura pas de courses au trot cette année à Cannes ; en revanche le programme du Trotting de Nice a été doté d'un nouveau prix.

Dans les conditions générales figurent deux modifications :

Les vitesses obtenues au trot monté seront déchargées de 2" (ceci pour encourager l'attelage). Nul ne sera admis à monter sans licence (exception faite pour les prix d'amateurs). Nous donnerons le programme, dès qu'il aura été soumis aux approbations ministérielles.

Nouvelles Hippiques

Deux anciennes gloires de nos internationaux : *Lenax*, qui s'appelle maintenant *Otto*, et *Rémusat* font actuellement la monte en Algérie.

Trois millions 820.000 fr., telle est la somme que gagnent actuellement les produits de *Fuschia*, depuis leurs débuts sur le turf, il y a 11 ans. En 1904, les produits de *Fuschia* s'élevaient à 336.736 fr.

Au galop il en sera bientôt de même avec *Flying Fox*.

Dandolo vient en tête des chevaux gagnants cette année en obstacle avec 178.975 fr. ; puis viennent *Violon II*, 145.625 fr., et *Gascon II*, 108.950 fr.

Parmi les chevaux ayant couru dans la région : *Jonzac* gagne 10.200 fr. ; *Eloile II*, 9.775 ; *Cloreste*, 9.175 ; *Allegro*, 8.800 ; *Atry*, 7.196 ; *Rose de Bengale*, 7.165 ; *Minaudière*, 7.125 ; *Réactionnaire*, 6.780 ; *Péripétie*, 6.350 ; *Paletstro*, 6.025 ; *Manne*, 5.672 ; *Ostende*, 5.307.

M. Durand a acheté, samedi, au Tattersaal, *Priscilla*, par Stuart et Pontchartrain.

A la même vente les chevaux de M. Bouvier, *Emondée* et *Clair-Ruisseau*, ont été retirés à 680 fr.

La Société du Trotting de Nice vient de voir approuvées les dates qu'elle avait choisies pour le meeting annuel des courses au trot sur l'hippodrome du Var. Ces dates sont fixées aux 5, 9, 12, 16 et 19 février 1905.

Le comité, qui préside avec tant de compétence le prince Galitzine, avec notre ami Aubier comme secrétaire, s'occupe activement de dresser le programme définitif de ces épreuves qui prennent rang parmi les plus importantes d'Europe.

Une notabilité du monde hippique, M. Edgard de la Charme, commissaire de la Société Sportive d'Encouragement et de la Société des courses de Nice, vient de disparaître brusquement.

C'est en arrivant en gare de Mâcon, où il s'était rendu en automobile pour prendre un train qui devait le ramener à Paris, que le sympathique sportman a été trouvé râlant par son mécanicien, des suites d'une congestion. Sa dépouille a été ramené dans sa propriété de Malour, où les obsèques ont eu lieu mercredi.

Une nouvelle sensationnelle parvient d'Amérique : M. Billings aurait acheté le trotteur *Major Delmar*, pour 75.000 francs ! De ce fait, M. Billings posséderait les deux plus vites trotteurs du monde, le roi et la reine du trotting ! Mais il ne pourra les accoupler ensemble, car *Major Delmar* est hongre.

C'est notre confrère *Auteuil-Longchamp* qui arrive encore en tête cette année pour ses pronostics, donnant le plus grand nombre de gagnants dans l'année.

Le nombre de ses pronostics gagnants est de 628, le *Journal* vient ensuite avec 627, puis le *Jockey* 603, *Paris-Courses* 594.

Paris-Sport qui, lui, parait plus de 12 heures avant ses confrères, donne néanmoins 552 gagnants.

L'habile entraîneur Leigh précède, en obstacles, de beaucoup ses confrères, comme en plat du reste. Il n'a pas remporté moins de 147 courses. Après lui vient Ch. Carter, avec 52 victoires seulement.

L. Bariller se place en tête des jockeys d'obstacles comptant 58 victoires ; Holt et Hollobone le suivant de près avec 55 ; Woodland, 51, etc.

En plat, l'excellent jockey Stern a remporté, cette année, le plus grand nombre de victoires. Le chiffre de ses montes gagnantes n'est pas moins de 198, précédant d'assez loin Bellhouse (91).

Le principal rival de Stern, J. Reiff, ne compte que 46 victoires, mais il faut dire que

Reiff, par suite de sa suspension, n'a recommencé à monter que dans le courant la saison.

Parmi les gentlemen gagnants, nous trouvons M. Emile Bérard, avec 4 courses.

Les dates des réunions de janvier-février du Trotting-Club de Pau, viennent d'être fixées comme suit : dimanches 8, 15, 22 janvier ; dimanches 19 et 26 février, soit cinq journées de courses.

Voici les dates arrêtées pour nos grandes épreuves hippiques :

Le Derby de Chantilly (prix du Jockey-Club), est fixé au dimanche 28 mai 1905 ; le Grand Prix de Paris, au 11 juin (Pentecôte), et le Prix du Conseil Municipal au 8 octobre.

S.A.I. le grand duc Michel de Russie, président de la Société Hippique de Cannes, vient d'être nommé Grand Croix dans l'ordre de la Légion d'honneur.

M. le prince Serge Galitzine, président du Trotting du Littoral, partira pour la Russie dès que le programme de Nice aura été soumis à l'approbation ministérielle.

L'entraîneur Moreau vient de rentrer au service de M. Balsan ; les chevaux qu'il avait sous sa direction ont été envoyés chez Delolme.

M. Lallement vient d'acheter à un éleveur de l'Orne pour le compte de M. Cyr, étalonier à Ambérieu-en-Dombes (Ain), un superbe étalon percheron inscrit au Stud-Book de la Société Hippique percheronne. Les Américains ont acheté au même éleveur quatre étalons percheros pour la somme de 18.000 francs.

Nous sommes heureux de signaler à MM. les officiers et aux sportsmen un *Manuel de Football-Rugby* que vient d'écrire M. J. Burnichon, du Lyon-Sport. Cette théorie pratique avec ses exercices préparatoires, rendra les plus grands services à nos sous-officiers et dans l'armée où les sports athlétiques se propagent de plus en plus. Ce manuel est en vente dans nos bureaux au prix de 1 fr. 50.

M. Marc Favérier et Mac Intyre viennent de s'associer pour le cheval *Loustic*, que nous verrons probablement courir sur les hippodromes régionaux.

Gignoux et Martel, poursuivis sous l'inculpation de tenue illégale d'une maison de jeux de hasard, étaient poursuivis, mardi, en police correctionnelle. Ils avaient installé à Lyon, de concert avec un nommé Tardif, qui n'a pas comparu à l'audience, un établissement clandestin dans lequel tous les particuliers pouvaient venir déposer une mise sur un cheval quelconque participant à une course de Paris, de Lyon ou d'ailleurs. Tous nos lecteurs sont au courant de cette pratique qui crée dans chaque ville une sorte de pari mutuel spécial pour les courses de chevaux de la France entière.

Ce que l'on connaît moins c'est la législation qui régit les paris sur courses. La loi de 1891 autorise l'organisation sur les hippodromes de sociétés de paris mutuel sous certaines conditions déterminées. Mais, en son article 4, elle prohibe d'une manière générale tous autres paris aux courses et notamment soumet aux dispositions de l'article 410 les exploitants qui « offrent à tous venants de parier soit directement soit par intermédiaires ».

C'est par application de ces articles que les prévenus ont été condamnés, Gignoux à 500 fr. d'amende et Martel à 50 fr. Quand à Tardif, il a, malgré son absence, bénéficié d'un acquittement.

Le montant total des allocations distribuées au trotting en Allemagne s'élève, pour 1904, à 1.028.218 fr. répartis en 92 journées de courses.

En France, cette année, le total s'élève à 2.370.904 fr. soit une augmentation de 48.000 fr. sur l'an dernier.

La France Chevaline publie la liste des victoires obtenus par nos jockeys de trot.

Parmi ceux comptant plus de trois victoires citons pour notre région :

Au trot monté : Blairsy et Meunier, 8 victoires ; Aubin et Bougon, 7 ; Tardivon, 6 ; Visa, 5 ; Demorissi, Devoucois et Gutton, 4 ; Cartier, 3.

Au trot attelé : Bouchité, 15 ; Visa, 8 ; Bernard, M. Martin, Demorissi et Masson, 6 ; M. A. Bérard, M. Jeanrot fils, M. Perret et Zinglé, chacun 3 victoires.

— *Entraîneur-jockey*, 35 ans, bonnes références, demande place sérieuse ; a fait galop et trot. Ecrite M. Béquet à Rainette, par Fiers (Orne).

— A vendre, pouliche, 30 mois, propre sœur d'un cheval ayant marché l'33". La pouliche est attelée.

Prix : 1.500 fr. S'adresser à M. Lallement à Thoisy (Ain).

Le jockey Aptel, venant de quitter le service de M. Marc Favérier est libre de tout engagement. Monte en plat et obstacles. Poids 52 kg. Lui écrire à Tallant, par Etigny (Saône-et-Loire).

— Nous engageons nos lecteurs élégants à voir *Aux Deux Passages* pour leur cravates.

ESCRIME

L'Union des Sociétés et Salles d'Armes du Sud-Est

Tout le monde touchant de loin ou de près à l'escrime connaît, au moins de nom, la Société des Armes de France.

Cette société, formée uniquement de gens influents dans le monde des sports et, plus spécialement, amateurs passionnés des armes, ne dépend absolument que d'elle-même, certains de ses membres lui apportant avec leur compétence universelle reconnue, un appui financier des plus dévoués.

Son but, difficile, mais enfin heureusement atteint, a été d'établir d'une façon définitive, une entente parfaite et une communion de vues entre les cinq grandes sociétés d'escrime de Paris, autour desquelles viennent se grouper presque toutes les salles de la capitale ; d'en faire une organisation homogène adoptant les mêmes règles et par ce fait supprimant toute discussion oiseuse, généralement si nuisible ; enfin de donner un nouvel essor à l'escrime. Ce groupement, dirigeant suprême de l'escrime, si l'on peut s'exprimer ainsi, donne chaque année des tournois et championnats qui réunissent les plus fines lames, professionnels ou amateurs, aussi bien de France que de l'étranger.

Par ce simple exposé il est facile de voir quelle est l'importance et le rôle prépondérant de la Société des Armes de France. Mais son ambition ou, plutôt, son grand amour de l'escrime, l'a portée à faire plus encore. Elle a voulu grouper autour d'elle, non seulement les salles parisiennes, mais les salles de province qui profiteront ainsi des avantages qu'elle offre à tous ses adhérents.

C'est ainsi que Lyon, suivant l'exemple déjà donné par Bordeaux, possède, depuis quelques jours, un Comité affilié aux Armes de France, groupant actuellement les Salles lyonnaises et, il faut l'espérer, d'ici peu les salles de la région du Sud-Est.

Ce Comité, dû à l'initiative toute dévouée de M. d'E..... capitaine au 19^e dragons, et membre lui-même des Armes de France, est composé de trois membres de chacune des grandes salles lyonnaises.

Il s'est réuni, mardi dernier, pour la première fois à Lyon et a nommé comme président, M. Million ; vice-président, M. Berthaud ; secrétaire-trésorier, M. Clergué, et membres du Comité : MM. Trombert, Aublanc, Robin, Ruffier, de la Perrière et Mazas.

D'ici quelques jours ce Comité, qui a pris le nom de *Union des Sociétés d'Escrime et Salles d'Armes du Sud-Est*, se réunira à nouveau et fixera la date des poules à l'épée, servant d'éliminatoire et de première demi-finale, pour les Championnats de Paris.

Par ce fait, les tireurs de la région et membres d'une salle adhérente au dit comité, marcheront de pair avec les amateurs parisiens, et pourront nourrir l'espoir de décrocher ce titre si envié de champion de France qui, jusqu'à ce jour, était, par la force des choses, trop à la merci des tireurs parisiens.

CÉCÉ.

Sociétés des Poules à l'Epée

Dimanche dernier, réunion de la Société des Poules à l'Epée, rue Boissac, 8. Parmi les tireurs, remarqué : MM. Trombert, Clergué, Aublanc, Fuzier, Méline, Pondeveaux, Guérin frères, etc. Deux poules ont été disputées : la première gagnée par Aublanc, la deuxième par M. Trombert, après barrage avec M. Aublanc.

— La réunion de rentrée aura lieu le lundi 19 décembre, à 8 h. 1/4, rue Boissac.

AUTOMOBILISME

L'itinéraire de la Coupe Gordon-Bennett

Les avis sont très partagés en haut lieu sur le parcours probable de la Coupe Gordon-Bennett. Les uns voudraient le circuit à proximité d'un grand centre, où les étrangers, pouvant se loger à leur aise, viendraient en foule assister aux épreuves de la Coupe. Malheureusement, parmi la bonne douzaine de circuits proposés, tous

ceux se rapprochant des grands centres nécessitent des neutralisations, soit aux passages à niveau, soit pour la traversée des villes ou carrefours importants.

Ces neutralisations sont le principal grief des partisans du parcours sans arrêt, obligeant à faire donner au moteur tout ce dont il est capable sans avoir à visser un écrou, changer une soupape pendant la neutralisation plus ou moins longue. De plus, le circuit ayant lieu dans un pays et sur une route peu fréquentée, la crainte d'accident de personnes est quelque peu écartée.

La Commission Sportive de l'Automobile-Club de France est probablement de cet avis, si nous en croyons les quelques paroles échappées à son président, M. René de Knyff, dans divers interviews.

Du reste, M. de Knyff a passé sa journée de dimanche à aller reconnaître le circuit de l'Auvergne, dit circuit Michelin et s'est montré enchanté du parcours. Ce circuit serait le suivant :

Clermont-Ferrand, les Quatre-Routes (Départ) — ce point est situé à environ 800 mètres des barrières de l'octroi — Rochefort par la Baraque et l'ancienne route nationale déclassée, actuellement route départementale, N° 17, Laqueille, Bourg-Lastic par la route nationale, Hermant, Pontamur par la route départementale, Pontgibaud et Clermont-Ferrand les Quatre-Routes par la route nationale.

La longueur du circuit est de 128 ou 132 kilomètres, suivant qu'on emploie la route rectifiée avant Rochefort. Ce circuit présenterait les avantages suivants :

1° Toutes les routes sont des routes nationales très larges, 14 mètres entre fossés, sauf la partie Bourg-Lastic à Pontamur, 33 kil. qui est une route départementale d'une largeur de 9 mètres ;

2° Les côtes sont dures et longues, l'altitude varie entre 400 et 1.000 mètres, ce qui permettrait d'éprouver la résistance des voitures ;

3° Il n'y aurait pas de neutralisation, la région est presque déserte, les localités situées sur le circuit ne sont pas importantes et la route ne se rétrécit pas dans leur traversée ;

4° La population de Clermont et des environs est très sympathique aux manifestations sportives. Clermont est le centre le plus important de l'industrie du caoutchouc et les habitants s'intéressent vivement à tout ce qui touche à l'Automobile.

Néanmoins, nous attendons avec impatience la visite des dirigeants de l'Automobile-Club de France sur le circuit d'Aix-les-Bains si bien choisi et préparé avec plans, cartes, photos à l'appui, par les dévoués dirigeants de l'Automobile-Club du Rhône.

La Coupe Gordon-Bennett soulève des intérêts si considérables que l'on ne peut se désintéresser de tout ce qui peut contribuer à son succès.

Le 7^e Salon de l'Automobile

La grande solennité de la semaine dernière, à Paris, et dont le retour annuel devient aussi sensationnel que le Grand Prix hippique, a été l'ouverture du septième Salon de l'Automobile. Pour cette fête colossale de l'industrie, le Grand Palais n'offre plus assez d'espace et il a fallu prendre encore les serres de la ville de Paris. L'aspect de cette Cité de l'Auto est féérique. C'est à perte de vue que s'étendent les files de voitures aux carrosseries élégantes, aux moteurs les plus perfectionnés, aux pneus munis des plus récentes cuirasses. Ce ne sont pas seulement les voitures qui vont vite, les inventeurs ont marché plus rapidement encore dans le chemin des découvertes et du progrès et, si l'on additionnait toute la force qui dort dans la forêt de moteurs réunis au Grand-Palais on arriverait à des chiffres fantastiques, à des millions de chevaux. Si le vieil Archimède rêvait d'un levier qui soulèverait le monde, la formidable cavalerie de l'auto serait aujourd'hui capable de l'emporter.

L'exposition qui vient de s'ouvrir a montré l'automobilisme parvenu à la grande faveur officielle. Le Président de la République, les ministres se sont dérangés en sa faveur. Ils ont apporté de nombreuses décorations pour récompenser cette industrie si française dont, il y a quelques années à peine, on méconnaissait le prochain avenir.

Echos d'Auto

L'automobile est vraiment, aujourd'hui, une de nos plus actives industries nationales. Nous y avons pris une avance que les étrangers envient, que déjà ils s'ingénient à combattre et, bientôt, sur le monde entier, s'ouvrira la lutte pour de plus grandes conquêtes de la vitesse et de la force.

Dans les salles du Grand-Palais et dans les serres du Cours-la-Reine, douze cents exposants ont envoyé leurs derniers modèles et l'on a calculé que leurs maisons représentaient déjà un capital de plus de deux milliards.

Un côté caractéristique de ce Salon de l'Automobile, c'est l'intérêt qu'il a soulevé dans les pays les plus lointains. Non seulement les Américains sont venus en grand nombre, mais l'Afrique du Sud et l'Australie nous ont envoyé leurs industriels désireux de se renseigner sur cette reine des routes, aujourd'hui souveraine des voyages, demain peut-être maîtresse des transports, qu'est l'automobile française.

Toutes ces visites étrangères, intéressées sans doute, sont assurément très honorables, mais font prévoir l'universel effort qui va se tenter autour de nous.

L'admirable ensemble de l'Exposition actuelle, le développement toujours plus actif des nombreuses industries qui se rattachent à l'automobile nous donnent l'assurance que nous serons longtemps encore les premiers arrivés dans cette grande course maintenant internationale de l'auto.

Nous sommes heureux de voir notre région lyonnaise si bien représentée à ce Salon; nos constructeurs et nos différentes marques ont attiré l'attention du public, ainsi que l'on pourra s'en rendre compte par ce rapide aperçu :

Stand Rochet-Schneider

C'est au Stand Rochet-Schneider que M. Loubet s'est arrêté le plus longtemps dans sa visite de l'Exposition. En l'absence de l'agent général de notre première marque lyonnaise, le Président de la République s'est longuement entretenu avec M. Perdiollat, directeur commercial de la maison.

Ce Stand contient, en effet, de forts intéressants modèles. Les deux châssis 1905 exposés, de 24 et 35 chevaux, sont particulièrement admirés des connaisseurs, et ces deux modèles, établis pour recevoir des carrosseries très confortables avec entrée latérale, sont une pure merveille de mécanique. Si la tendance actuelle, qui est de réserver à la carrosserie un très grand emplacement, a forcé le constructeur à augmenter les emplacements de ses châssis, ceux-ci n'en conservent pas moins une facilité remarquable de virer dans des espaces relativement restreints et cela, grâce à un très grand braquage des roues directrices.

Du reste, tout est fort bien conditionné dans ces modèles bien compris et admirablement exécutés. Placés à l'avant, les moteurs à 4 cylindres verticaux sont accouplés par deux dans le moteur de 24 H. P. et séparés dans le moteur de 35 H. P.

Les engrenages de distribution sont renfermés dans un carter étanche et donnent un fonctionnement absolument silencieux. Notons aussi le radiateur nouveau à grand débit avec ventilateur placé tout contre et non dans le volant du moteur; l'embrayage progressif, entièrement métallique, ne nécessite sur la pédale de débrayage qu'un effort excessivement faible et les changements de vitesse se font avec une extrême facilité; enfin le décompresseur automatique, commandé par la manivelle de mise en marche, permet le lancement du moteur sans aucun effort.

De tels perfectionnements, qu'il faut surtout voir et apprécier dans la voiture en marche, maintiendront longtemps encore les voitures Rochet-Schneider, dites les Reines de la Montagne en tête du classement. Elle se sont jusqu'ici distinguées par leur très grande régularité, mais leur merveilleuse construction établira encore d'une façon indiscutable leur supériorité comme voitures de grand tourisme.

Les Voitures Pilain

La marque Pilain, très connue dans toute notre région lyonnaise et appréciée comme elle le mérite, tant dans notre ville qu'à Marseille et à Alger même, où ses toutes dernières voitures circulent et font l'admiration des chauffeurs, cette marque qui, jusqu'ici, avait peu produit, vient de se révéler très heureusement aux Parisiens. Son stand (n° 5) retient les visiteurs désireux de s'initier à toutes les innovations et aux perfectionnements réalisés. Presque inconnues hier à Paris, ces voitures sont de jour en jour plus remarquées et l'agence que cette maison de construction vient d'installer à Paris (MM. Godard et Cie, 22, avenue de la Grande-Armée), ne peut que contribuer au développement de ses affaires et à l'extension de cette marque.

La nouvelle voiture Pilain, exposée au Salon, n'est pas — et nous nous en sommes rendu compte nous-même — la copie d'une marque quelconque. C'est un véhicule étudié, très pratiquement et judicieusement établi. Il nous faut tout particulièrement signaler, dans son modèle de 20 chevaux: son ventilateur sans courroie, ses allumeurs incassables, les deux attaques directes des roues et, enfin, la suppression de la chaîne. Ce sont là, on en conviendra, des innovations qui méritent de retenir l'attention et dont les résultats ne sont pas moins appréciables.

Dans le modèle de 40 chevaux, nous trouvons encore, avec ces innovations, des créations plus importantes: la suppression de la boîte des vitesses, remplacée par un pont arrière avec toutes les vitesses en prise directe, sur essieu tournant et roues carrossées. On comprend qu'avec de tels perfectionnements, la voiture Pilain soit l'objet de la curiosité des visiteurs du Salon, et nos nombreux chauffeurs lyonnais actuellement à Paris ne se font pas faute de la signaler à leurs amis; ils savent quel soin cette maison apporte dans les moindres détails de sa fabrication. Aussi, la voiture Pilain sera bientôt en tête des premières marques.

(A suivre.)

La Commission sportive de l'A.C.F., composée de MM. de Knyff, Giraud et Quinonès de Léon doit reconnaître une troisième fois, demain, le circuit de Clermont.

Jeudi soir, à Paris, au Congrès du calendrier, auquel assistaient MM. de Montai et Genin, de l'A.C. du Rhône, la coupe du Sud-Est (ancienne coupe provinciale) a été fixée au 17 avril. Fin mai auront lieu les éliminations de la coupe Gordon-Bennett. Du 1er au 15 juin, concours de tourisme de l'A.C. du Rhône; fin juin, coupe Gordon-Bennett. Les 8 et 9 juillet, course du Mont-Ventoux. Du 1er au 15 août, concours de tourisme de l'A.C. Dauphinois; enfin, du 1er au 15 septembre, meetings de canots automobiles de Lucerne et d'Évian.

A la réunion de jeudi de la Commission du Yachting automobile, M. le comte de Récopé a reçu pleins pouvoirs pour l'organisation d'une course de canots automobiles à Aix-les-Bains.

Le constructeur lyonnais M. Miesuet vient de recevoir la commande de 5 pompes automobiles pour Santiago.

Ajoutons également que la maison Miesuet vient de mettre à l'étude la construction des canots automobiles.

Chauffeurs qui traversez Vienne, attention! La ville de Vienne a posté, route d'Avignon et quai du Rhône, des agents qui, chronomètre en mains et sur des distances repérées à l'avance, guettent les chauffeurs dépassant le 10 à l'heure, vitesse permise dans la traversée de la ville. C'est ainsi que des contraventions ont été relevées contre MM. John Graff, ingénieur à Annanay; François Bourrat, de Valence; docteur Jacques, de Lyon; Fernand Rocher, distillateur de la Côte Saint-André.

Malgré leurs protestations sur la façon d'opérer des agents chronométrés, ils ont été condamnés par le tribunal de simple police à 5 francs d'amende.

Le comité de l'Automobile-Club de Nice s'occupe actuellement de trouver un local disponible où sera transféré le siège du Club. La jolie villa de la boulevard Gambetta devra être laissée au propriétaire du terrain avant le mois de mai prochain; ainsi le veulent les clauses du bail, qui a été résilié à la suite de l'incendie de l'Auto-Garage.

M. Mimard, le grand industriel stéphanois, qui vient de passer deux mois en Amérique, où l'avaient appelé ses fonctions de membre du jury à l'Exposition de Saint-Louis, rapporte de là-bas l'idée bien nette que, si nous pouvons prendre d'excellentes idées chez les Américains, ceux-ci ont encore de nombreuses leçons à recevoir de notre vieille Europe.

En ce qui concerne, notamment, la fabrication des armes, cycles et automobiles, nous n'avons rien à envier à l'Amérique et nous pouvons à juste titre nous montrer fiers de notre industrie nationale.

La « Côte d'Azur Sportive » quotidienne. — Notre confrère de la Riviera, en entrant dans sa 15^e année, devient quotidien et illustré à 5 centimes.

Imprimée sur papier bleu satiné, ce qui lui permet de donner de la photogravure, la « Côte d'Azur Sportive » paraîtra tous les soirs, à 6 heures, à Nice, à partir des grandes courses hippiques de janvier et jusqu'après le meeting des Canots automobiles de Monaco, Nice et Cannes, c'est-à-dire jusqu'à fin avril.

On parle, à Aix-les-Bains, de l'organisation, pour la saison prochaine, d'une grande réunion de canots automobiles sur le lac du Bourget.

Un sportsman des plus connus sur le littoral, M. Alexandre Burton, vient d'offrir une superbe coupe-challenge d'une valeur de 10.000 fr. pour une épreuve de canots automobiles à courir après le Meeting de Monaco.

L'organisation de cette épreuve, dont M. Burton prépare le règlement, a été confiée à l'Automobile-Club et à la Société des Régates de Cannes.

Le Meeting de canots automobiles de Lucerne, organisé par le Cercle des Régates de Lucerne, aura lieu, l'an prochain, les 12 et 14 septembre. Le Cercle, encouragé par les résultats obtenus l'an dernier à l'intention de donner beaucoup plus d'importance au meeting.

Les réductions de tarif pour le transport des voitures-automobiles en chemin de fer sont désormais en vigueur. Ces réductions sont assez considérables et de nature à encourager beaucoup de propriétaires à emmener avec eux leurs voitures, qu'ils auraient été tentés de laisser chez eux lors de l'ancien tarif. Une des principales réformes consiste dans la suppression de la condition qui imposait le plein tarif aux propriétaires renvoyant leurs voitures à Paris, avant quatre mois d'absence.

Le prochain bulletin de l'A.C. du Rhône contiendra le détail de ces nouveaux tarifs.

La ville de Privas possède une côte, pas bien longue mais d'un raide!

Le pourcentage atteint 82 0/0 sur une longueur de 150 mètres, un rien! On pourrait y installer un funiculaire!

La fameuse côte Roland (elle s'appelle Roland) jusqu'à ce jour n'avait pu être escaladée. Elle vient de perdre sa virginité.

M. Gros, brasseur à Avignon, est arrivé à bout de ses 32 0/0 avec une nouvelle Bavardement.

Automobilistes et cyclistes, attention! On procède, en ce moment, sur le parcours de la traversée de la ville de Vienne, au rechargement de la route de Lyon à Valence.

AVIRON

Fédération Lyonnaise et du Sud-Est

PROPOSITIONS QUI DEVONT ÊTRE FAITES AU CONGRÈS DE MARS DE LA F. F. — 1^o Que le vote sur l'importante question de la liberté des prix ait lieu par *Referendum*, c'est-à-dire par société et non par groupe; 2^o dénoncer le traité avec l'U. S. F. S. A., qui ne nous a apporté que des entraves, sans aucun avantage. En conséquence, supprimer toute la fin de l'art. 4 du code des courses, qui sera ainsi modifié :

Est considéré comme amateur, toute personne qui, non dans un but de lucre, mais pour son plaisir, s'adonne à l'exercice de l'Aviron.

Les sociétés affiliées sont libres d'établir leur avant-programme comme bon leur semble, relativement aux prix et indemnités à répartir entre les concurrents.

Ces deux résolutions ont été votées à l'unanimité par les 10 sociétés de la F. L. S.-E.

Le secrétaire, GARÇON. Le président, R. BERTHÉAS.

Club Nautique de Lyon. — Nous recevons la note suivante avec prière d'insérer :

« Je lis dans le *Lyon-Sport* du samedi, 10 courant, lequel reproduit le compte rendu de l'Assemblée générale du Cercle de l'Aviron, des appréciations excessives et, dans tous les cas, peu charitables. Parlant de l'équipe à 8 seniors, le secrétaire du Cercle dit :

« A Mâcon, maladroitemment barrée, elle s'enlise dans les herbes et arrive une seconde trop tard! Il est vrai qu'aux championnats du Sud-Est, elle prit une éclatante revanche en infligeant une sérieuse défaite à son vainqueur.

« Je ne savais pas qu'après 2.000 mètres de bord à bord... une arrivée avec moins d'une longueur d'avance, sur une équipe pas ou peu entraînée, constituait une revanche aussi éclatante et une défaite aussi considérable!...

« Allons, Messieurs, du Cercle, un peu plus de modestie, si'il vous plaît, les succès ne sont pas un Monopole et la vanité exclut la bonne camaraderie ».

L'entraînement commencera, dès demain, au Club Nautique et notamment par le 4 seniors, ainsi composé : MM. Pierre Berthéas, Robert, A. Jambon, Phalancher. Cet entraînement aura lieu le matin de 8 à 10 heures.

Cercle de l'Aviron. — L'abondance de matières nous oblige à renvoyer à samedi prochain la fin du compte rendu de l'Assemblée générale.

AIX-LES-BAINS. — Club Nautique d'Aix-les-Bains. — Les membres du Club Nautique se sont réunis dans la salle de la mairie. Après la lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée, le président, M. Marty, docteur, prononce un discours dans lequel il fait ressortir l'état de la société et indique l'importance de plus en plus grande que va prendre le club, en raison de ce qu'il doit étendre son cercle d'action aux canots automobiles. Après l'adoption du compte financier, l'assemblée vote, à l'unanimité, les nouveaux statuts réglementant les courses de canots automobiles. Le bureau est renouvelé comme suit :

Président, M. le Dr Marty; vice-présidents, MM. J. Vuillemet, Dr Forestier; secrétaires, Rey, Burdel, Raclot; trésoriers, MM. Chêne, Leret, Moachon; architectes, MM. Grente, Péquo; chefs de matériel, MM. Blond, Butlin; capitaine d'entraînement pour la voile, M. Blanc; capitaine d'entraînement pour l'aviron, M. Berger; capitaine d'entraînement pour canots automobiles, M. Domenge.

CYCLISME

F. C. L. S.-E.

CONGRÈS ANNUEL

(Dimanche, 22 janvier, à 1 heure 1/2)

Le Conseil d'administration de la F. C. L. S.-E. n'ayant pu obtenir la salle du Palais du Commerce pour le 15 janvier, a décidé de reporter le congrès annuel de la Fédération au dimanche 22 janvier 1905.

Le comité-directeur a confié la présidence du congrès à M. Jannin, président de la Fédération Cycliste de France, et a désigné comme secrétaires MM. Cimon et Joannon.

Nous donnerons prochainement l'ordre du jour du congrès, ainsi que le détail des différentes propositions qui seront discutées dans cette importante assemblée.

Toutes les sociétés vélocipédiques, quelles que soient leurs attaches ou affiliations et comprises dans la circonscription suivante : Rhône, Saône-et-Loire, Ain, Loire, Hte-Loire, Ardèche, Vaucluse, Drôme, Isère, Savoie, Hte-Savoie, sont invitées à déléguer un de leurs membres à cette réunion.

Les présidents et les membres des clubs fédérés pourront également y assister, sur présentation de leur carte, mais, seuls, les délégués des sociétés fédérées en 1904 et porteurs d'un pouvoir régulier auront voix délibérative.

Le Hockey au Vélodrome Tête-d'Or

Après le hockey sur glace, nous allons voir le hockey sur terre.

Le succès que remporte actuellement le hockey au Palais de Glace, a donné, en effet, l'idée à quelques sportsmen, maintenant que les règles principales de ce sport sont connues, à pratiquer le hockey sur terre, sport très en faveur à Paris et dans le nord de la France.

C'est ainsi que le Comité lyonnais de l'U. V. F., toujours à l'affût de ce qui peut

intéresser ses affiliés, a l'intention de monter des équipes, qui pourront le dimanche, s'entraîner sur la pelouse du Vélodrome Tête-d'Or, puis dans la suite conclure des matches qui seront joués devant un public toujours amateur de beaux sports en plein air. Les unionistes qui désirent jouer le hockey sur terre, devront pour la formation des équipes, s'adresser, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, secrétariat de l'U. V. F.

Echos Cyclistes

Il est, depuis longtemps, question d'établir un vélodrome à Tarare. A la dernière réunion du Cycle Tararien, le président, M. F. Darcy, a annoncé qu'il se chargeait de faire construire le vélodrome si... et c'est ici que se place la question embarrassante, si on lui donnait un terrain.

Goutteraud, un de nos sympathiques Audax lyonnais, est fort ennuyé. Figurez-vous qu'après avoir été renvoyé dans ses foyers, il y a de cela deux ans, pour cause de maladie, il vient de se voir rappeler au régiment pour finir son temps, soit 8 mois à partir du 15 janvier prochain.

Sous toutes réserves, nous croyons savoir que l'Amical-Cycle n'aurait pas l'intention de renouveler son affiliation à la F.C.L.S.-E., la saison prochaine.

Rappelons que c'est ce soir, samedi, dans les salons Monnier, place Bellecour, qu'aura lieu le banquet des membres dirigeants de la F.C.L.S.-E.

Notre excellent confrère, Henri Desgranges, directeur de l'Auto, vient de recevoir une distinction honorifique, à laquelle nous applaudissons de grand cœur.

A l'inauguration du Salon de l'Automobile, vendredi dernier, le Président de la République a, en effet, apporté à notre confrère la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Tous ceux qui, depuis quatre ans, ont suivi pas à pas, le mouvement sportif, se sont rendu compte de la somme de travail, du souci de contenter et d'encourager tous les sports fournis par M. Henri Desgranges, qui a fait de l'Auto le premier journal sportif.

Aussi tous seront unanimes pour dire avec nous que jamais récompense ne fut mieux méritée. Que notre excellent confrère veuille donc bien recevoir toutes nos félicitations!

Cross Cyclo-Pédestre

Le personnel consulaire de l'U. V. F. à Vienne, organise demain, 18 décembre, un cross cyclo-pédestre et pédestre interclubs qui sera doté de nombreux prix.

Les inscriptions, 1 fr. par coureur, seront reçues, dimanche matin, de 11 heures à midi, au Café Joubert en face de la gare.

Le cross mesurera 7 kilomètres, dont les 3/4 pourront se faire en machine.

Le départ aura lieu à 2 heures précises.

Touring-Club de France

Jeudi, 22 décembre, à 8 heures du soir, réunion du Groupe-Routier au local du T.C.F., 27, rue de l'Arbre-Sec.

Dimanche 18, sortie sur Duerne, empêchée par le mauvais temps, dimanche dernier. Rendez-vous à 8 heures, devant la gare Saint-Paul.

Joyeuse Pédale Villeurbannaise. — Dans sa réunion du 8 décembre la J. P. V. après avoir voté à l'unanimité son affiliation à la F. C. L. S.-E. a procédé au renouvellement de son bureau :

Sont nommés : Président d'honneur, M. le Dr Rey; Président actif : M. F. Bigot; Vice-président, M. G. Gargat; Secrétaire, M. L. Coudert; Adjoint, M. H. Coudert; Trésorier, M. A. Jogand; Adjoint, M. C. Laverse; Capitaine de Route, M. Noël; Lieutenant de Route, M. Pouchois; Porte-fantion, M. Nique; Délégué à la F. C. L. S.-E., M. L. Coudert.

Cyclophile Vaisois. — Dans son assemblée générale, le C. V. a constitué comme suit son bureau : MM. Perdrrix, Madiot et Pin, présidents d'honneur; Juvain, président actif; Michel et Coquet, vice-présidents; Narbonne et Carbonnel, secrétaires; Collange et Ravet, trésoriers; Dubost, architecte; Pommier, capitaine de route; Joannon, délégué de la Fédération.

Amical-Cycle Lyonnais. — Escrime. — Comme nous l'avons annoncé, l'A.-C.L. a ouvert un cours d'escrime, qui a lieu tous les mercredis sous la direction de M. Waillé, prévôt d'armes de Joinville. Les sociétaires ont trouvé beaucoup de charme à ce sport, si bien que, vu la quantité, l'A.-C.L. donnera un deuxième jour, le vendredi, pour ses cours d'escrime. A chaque séance nous remarquons les assauts pleins d'entrain entre le capitaine Maltre et le maréchal des logis Rousset. Parmi les meilleurs élèves, C. Coquet, notre champion de France, en passe de devenir l'une des meilleures lames; Corompt, Duthion, etc. La société a l'intention de faire disputer un championnat d'escrime dans le courant de l'hiver.

Hockey. — L'équipe de l'A.-C. L. lance un match au Star-Club et, mardi, aura lieu entre les C.A.L. et l'A.-C.L. un match pour le titre d'équipe première de la Fédération.

Vélo-Club Lyonnais. — Samedi, notre vieux V.-C. L. a procédé au renouvellement de son conseil d'administration, sous la présidence de M. Rivat. Un grand nombre de sociétaires étaient présents.

Le bureau pour 1905 est ainsi composé : Président, M. Rivat; vice-président, M. Luthringer; secrétaires, MM. Viallon et Bertholat; trésoriers, MM. Corompt et Chevrollat. Bien entendu la continuation de l'affiliation à la F. C. L. S.-E. a été votée à l'unanimité. Délégués : MM. Rivat, titulaire; Viallon, suppléant. Toute une série de projets a été élaborée pour l'année sportive prochaine, notamment la grande course Lyon-Bourg que le mauvais temps de cette fin de saison n'a pas permis de donner.

AU PALAIS DE GLACE

Match International de Hockey

Rappelons que c'est ce soir, samedi, 17 décembre, qu'aura lieu au Palais de Glace, le premier grand match international de Hockey entre l'équipe première des Avants formée spécialement pour représenter la Suisse Romande et l'équipe première du Sporting-Club de Lyon.

Voici la composition des deux équipes : Les Avants : L. Dufour (cap.), M. Silling, A. Mellor, O. Auckenthaler, V. Exchaquet, D. Segar. Sporting. — But : M. Magherini; arr. : D. Lehmann, Tardy; avants : Serve, Aubert, Kimmeling (cap.).

L'équipe suisse compte trois avants : Mellor, Dufour et Exchaquet qui sont de toute première force.

Au Sporting, la ligne d'avants marche très bien; le côté faible sera peut-être au but, où M. Magnihéri est un tout nouveau joueur, mais il a beaucoup d'assurance et de jugement.

Nul doute que la victoire ne soit chaudement disputée.

Rappelons au public que le match commencera exactement à 10 heures précises.

U. S. F. S. A.

Comité du Sud-Est.

Mercredi, 21 décembre, à 9 heures, au siège, Café de la Bourse, réunion du Comité, ordre du jour important.

Le nouveau Bureau de l'Union

Lundi soir a eu lieu à Paris, l'assemblée générale de l'U. S. F. S. A. pour procéder à l'élection d'un nouveau Bureau.

Les délégués étaient au nombre de 34. A la suite du vote le nouveau bureau se trouve composé comme suit :

Président : M. Duvignau de Lanneau, 29 voix. Vice-présidents : MM. Ferrand, 27 voix; Danger, 24 voix; Jourdain, 24 voix; Pierre Roy, 22 voix.

Secrétaire général : Robert Guérin, 29 voix. Trésorier : M. Young, 28 voix. Secrétaire général adjoint : M. Crinon, 22 voix.

Secrétaire du conseil : M. Genet, 20 voix. Sur la proposition du nouveau président, M. Fringent ancien vice-président, a été nommé à l'unanimité président honoraire de l'Union et une médaille d'or a été votée à M. P. Escudier en remerciement des services qu'il a rendus à l'Union.

Lyon-Olympique

Les sociétaires sont informés qu'un différend ayant surgi entre la société et le propriétaire de la Brasserie des Archers, le siège social est provisoirement fixé au Café de la Bourse, 3, place de la Bourse, salle du restaurant, où se tiendra demain dimanche, à 9 heures du soir, la réunion générale qui n'a pu avoir lieu jeudi, aux Archers.

Toute la correspondance doit être provisoirement adressée à M. V. Brochu, secrétaire, 34, rue Tupin.

Echos Athlétiques

Le Sporting-Club de Lyon, désireux voir son tournoi annuel de tennis figurer sur les listes officielles, vient d'envoyer son affiliation à la Lawn-Tennis Association d'Angleterre. Cette affiliation provoque les protestations de nos confrères parisiens qui voient là un danger permanent, disant que la fédération anglaise n'a aucun droit de venir réglementer ce sport en France.

Une bonne nouvelle pour les fervents de l'Association : M. Deschamps, l'ancien capitaine de l'équipe d'association du Lyon-Olympique, est de retour à Lyon depuis jeudi. Il reprendra bientôt sa place dans l'équipe première du L.O.

Dernièrement à Paris, au cours du match de football association, United Sports Club-Paris-Star, un chien qui s'était introduit sur le terrain près des buts du P. S., fit entrer le ballon dans les filets de ce club.

L'arbitre a accordé le but au bénéfice de l'United.

Après le Club-Sportif de Vienne, voilà le Stade Viennois qui demande à s'affilier au Comité du Sud-Est et qui disputera les championnats de rugby cette saison. Allons, notre région lyonnaise reprend sa belle ardeur!

M. Henri de Lamorthe-Félines vient d'être nommé secrétaire général du Syndicat d'initiative de Provence.

Boisson du F.C.L. s'est embarqué dimanche à destination de Grand-Bassam, non sans avoir préalablement applaudi et encouragé les équipiers du Lyon-Olympique dans leur rencontre avec l'Olympique de Marseille.

FOOTBALL RUGBY

Commission de rugby (14 novembre). — Présents MM. Girardet, Clapot, Gonnard. Non excusé, M. Caron. La Commission reçoit les nouveaux engagements du Club Sportif de Vienne, du Stade Viennois et du Sporting Club de Saint-Etienne.

Sur la réclamation de quelques sociétés, le calendrier est modifié comme suit :

EQUIPES PREMIÈRES

Clubs engagés : Football-Club de Lyon (tenant), Lyon-Olympique. 5 février. — Football-Club contre Lyon-Olympique, terrain du L. O.

EQUIPES SECONDES

Clubs classés dans cette catégorie pour les championnats : Lyon-Olympique (2) (tenant), Football-Club de Lyon (2), Amicale Sportive de Lyon (1), Rugby-Club Stéphanois (1), Club Sportif Roannais (1), Club Sportif de Vienne, Stade Viennois (1). 5 février. — Match I. — R. C. S. contre C. S. R., à Roanne. 5 février. — Match II. — F. C. L. contre A. S. L., terrain du F. C. L.

BENZO-MOTEUR
Essence de Pétrole Spéciale
POUR AUTOMOBILES
GRAND PRIX PARIS 1903
FENAILLE & DESPEAUX
1, Rue Constantin, LYON

